Patented Medicine Prices Review Board

Since 1987

PMPRB COMMUNIQUÉ

OTTAWA, June 18, 2008: Mr. Steven Fletcher, Parliamentary Secretary to the Minister of Health, tabled the 2007 Annual Report of the Patented Medicine Prices Review Board (PMPRB) in the House of Commons today.

The report provides detailed information on sales and price trends of medicines in Canada, including international comparisons; patentees' compliance with the Board's Excessive Price Guidelines; enforcement activities and hearings; and patentees' R&D spending, to name a few.

The PMPRB reports that sales of patented drugs in Canada have increased by 3.0% to $12.3 billion, representing 66.0% of total sales of drugs in 2007, a slight decrease from 2006. Patentees' prices of patented drugs, as measured by the Patented Medicine Price Index (PMPI), decreased on average by 0.1%, while the Consumer Price Index was at 2.1% over the same period. Canadian prices ranked second highest of the seven comparator countries, second highest only to the U.S. This is based on currency conversion using market exchange rates and likely reflects the impact of the recent appreciation of the Canadian dollar.

Patentees reported sixty-four new patented drug products for human use in 2007 of which 20 medicines, representing 34 drug products, were new active substances. As of March 31, 2008, 53 new patented drug products had been reviewed. Of those, 47 were considered to be within the Guidelines, while 6 are subject to ongoing investigations. A total of 1178 patented drug products for human use were under the PMPRB's jurisdiction in 2007. There were nine Voluntary Compliance Undertakings approved by the Board, seven hearings are ongoing as are 103 investigations.

R&D expenditures rose in 2007. Patentees reported total R&D expenditures of $1,325 million, while members of Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies (Rx&D) reported R&D expenditures of $1,184 million over the same period. For all patentees, the R&D-to-sales ratio increased slightly to 8.3% from 8.1% in 2006, as did the R&D-to-sales ratio for members of Rx&D to 8.9% compared to 8.5% in the previous year.

In the context of its regulatory mandate, the Board pushed forward with the review of its Excessive Price Guidelines through extensive consultations with stakeholders. In his message, the Chairperson stated that the Board will "continue to provide stakeholders with the opportunity to participate in the ongoing consultation activities, which is a critically important part of the Board's efforts to reach decisions that are balanced and fair, and which will serve all Canadians effectively."

The PMPRB remains committed to transparency and fairness in the fulfillment of its mandate to protect consumer interests and to contribute to heath care.

Reference: Sylvie Dupont, Secretary of the Board
Tel: (613) 954-8299; Toll-Free: 1 877 861-2350; E-mail: sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca

The mission of the Patented Medicine Prices Review Board (PMPRB) is to protect consumer interests and contribute to Canadian health care by ensuring that prices of patented medicines are not excessive and by analyzing and reporting to Canadians on price trends of all medicines and on research and development conducted by patentees.

Canada

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Depuis 1987

CEPMB COMMUNIQUÉ

OTTAWA, le 18 juin 2008 : Le Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, M. Steven Fletcher, vient de déposer en Chambre le rapport annuel 2007 du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB).

Le rapport présente d'amples renseignements sur les tendances de la valeur des ventes et des prix des médicaments au Canada, dont les résultats des comparaisons des prix des médicaments au Canada avec ceux des pays de comparaison, le niveau de conformité des brevetés aux Lignes directrices sur les prix excessifs, les activités d'application et les audiences ainsi que les dépenses des brevetés dans la R-D.

Selon le rapport, les ventes de médicaments brevetés au Canada a augmenté de 3,0 % en 2007 et totalise 12,3 milliards de dollars et représente 66,0 % de l'ensemble des ventes de médicaments au Canada, soit un peu moins qu'en 2006. Les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments, mesurés à l'aide de l'Indice des prix des médicaments brevetés (IPMB) a diminué d'un taux moyen de 0,1 % alors que l'Indice des prix à la consommation (IPC) était de 2,1 % pour la même période. Par rapport aux sept pays de comparaison, les prix des médicaments au Canada se situent au deuxième rang des prix les plus élevés, après les États-Unis. Ceci tient compte de la conversion des devises aux taux de change du marché et reflète l'effet de la récente appréciation de la valeur du dollar canadien.

En 2007, les brevetés ont rapportés 64 nouveaux médicaments brevetés pour usage humain dont 20, représentant 34 produits médicamenteux, étaient de nouvelles substances actives. En date du 31 mars 2008, le personnel du Conseil avait effectué l'examen du prix de 53 des 64 nouveaux produits médicamenteux brevetés. De ces 53 produits, 47 ont été jugés conformes aux Lignes directrices sur les prix excessifs et les 6 autres sont encore sous examen. En 2007, 1 178 produits médicamenteux brevetés pour usage humain étaient assujettis à la compétence du Conseil en matière d'examen du prix. Enfin, le Conseil a accepté neuf engagements de conformité volontaire et mène actuellement de front sept audiences et 103 enquêtes sur les prix des médicaments brevetés.

Les dépenses de R-D des brevetés ont augmenté au Canada en 2007. En effet, les brevetés ont fait rapport pour 2007 de dépenses de R-D au Canada totalisant 1 325 millions de dollars. De ce montant, 1 184 millions de dollars ont été engagés dans la R-D par des brevetés membres de Les Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D). Pour tous les brevetés, le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes a légèrement augmenté en 2006, passant de 8,1 % qu'il était en 2006 à 8,3 % en 2007. Les ratios des brevetés membres de Rx&D ont aussi augmenté, passant de 8,5 % à 8,9 %.

Au titre de son mandat de réglementation, le Conseil a poursuivi la révision de ses Lignes directrices sur les prix excessif en menant des consultations de grande envergure auprès de ses intervenants. Dans son message, le Président a affirmé que le Conseil « entend continuer de donner à ses intervenants l'occasion de participer sur une base régulière à ses activités de consultation, un volet important des efforts que déploie le Conseil pour s'assurer que ses décisions sont équilibrées et justes et qu'elles servent adéquatement les intérêts de la population canadienne ».

Le CEPMB demeure résolu à exercer avec transparence et équité son mandat qui est de protéger les intérêts des consommateurs et de contribuer au régime de soins de santé.

Pour renseignements : Sylvie Dupont, Secrétaire du Conseil ; Tél. : (613) 954-8299; Interurbains sans frais 1 877 861-2350; Courriel : sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca

Canada